

Sommet mondial sur le Développement durable

Johannesburg, 2-4 septembre 2002

Allocution

de

Maître Abdoulaye WADE

Président de la République du Sénégal

Monsieur le Président du Sommet,  
Mesdames, Messieurs les Présidents  
Mesdames, Messieurs les Chefs de Gouvernement,  
Monsieur de Secrétaire Général de l'ONU,  
Mesdames, Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames, Messieurs les Hauts dirigeants des Institutions Internationales,  
Mesdames, Messieurs les participants du Secteur Privé,  
Mesdames, Messieurs les Hauts fonctionnaires,  
Mesdames, Messieurs,

Après avoir remercié le Président Thabo MBEKI et le peuple Sud Africain de nous recevoir encore si chaleureusement après Durban, je voudrais vous dire ma joie de participer à ces importantes assises et féliciter une fois de plus le Secrétaire Général des Nations-Unies, M. Koffi ANNAN, de ses efforts pour arracher notre Humanité aux menaces sur l'environnement. L'objet de la conférence d'aujourd'hui est à la mesure de son engagement.

Après Rio, Johannesburg doit être une rencontre permettant de sortir, avec des plans d'actions concrets, de la spirale des changements climatiques, de l'érosion de la biodiversité planétaire, de l'amplification du phénomène de la sécheresse et de l'avancée du désert.

L'Agenda 21 issu de la Conférence de Rio et les conventions pertinentes qui l'accompagnent, n'ont réussi ni à arrêter la dégradation de l'environnement, ni à promouvoir l'accès à l'énergie, à l'eau et aux ressources naturelles ni à protéger la disparition des forêts. Par manque de volonté politique, les moyens financiers, techniques et humains n'ont pas été réunis.

Lors des négociations, le chapitre consacré à cette problématique des capacités de mise en oeuvre a fait l'objet de discussions intenses autour des mesures à prendre pour bien mener la lutte contre la pauvreté, objectif majeur de la Déclaration du Millénaire.

Dans cette perspective, le continent africain a adopté, le 11 juillet 2001 à Lusaka, le document sur l'Environnement et le NEPAD qui constitue le cadre d'orientation stratégique d'action pour que notre continent d'assisté devienne partenaire dans la mondialisation.

C'est l'occasion pour laquelle, Coordonnateur du Volet Environnement du NEPAD, je voudrais féliciter les Ministres pour l'excellent travail qu'ils ont effectué à Kampala et qui doit être notre bréviaire.

S'agissant de la coordination, j'ai proposé la création du *Secrétariat intérimaire* devant assurer la coordination de toutes les actions entreprises et qui concourent à l'application intégrée des engagements pris de part et d'autre en faveur de la lutte contre la détérioration des ressources de l'Environnement. L'action s'inscrira alors dans la gestion des ressources et non plus seulement dans leur protection.

Des programmes d'action déjà élaborés, comme par exemple ceux du *Processus africain du Développement et de Protection de l'Environnement marin et côtier en Afrique subsaharienne* peuvent d'ores et déjà être exécutés avec le concours des partenaires intéressés.

*Le Fonds pour l'Environnement Mondial* quant à lui, s'est engagé avec d'autres partenaires, à accompagner le *Volet Environnement du NEPAD* dans son intégralité et, de manière particulière, la composante Environnement marin et côtier, qui vient d'être validée à la réunion d'Abuja, sous la présidence de l'Afrique du Sud.

Je propose, dans ce cadre, la mise en oeuvre du programme régional de lutte contre l'érosion côtière en Afrique de l'Ouest, du projet de développement *Ecotourisme* en Afrique de l'Est, de même que l'extension des résultats de la phase pilote aux pays côtiers qui n'auraient pas été couverts.

Le Fonds pour l'Environnement Mondial, dont je salue la reconstitution des fonds, appelé à devenir un des mécanismes financiers de *la*

*Convention de lutte contre la désertification*, doit, lors de ses toutes prochaines assises à Beijing, prendre cette décision qui constitue à nos yeux un moyen prioritaire de lutte contre la pauvreté des populations confrontées aux phénomènes de sécheresse et de dégradation des sols.

Mais cela ne va pas sans le renforcement des capacités des utilisateurs potentiels de ce fonds pour leur en faciliter l'accès.

L'étude des possibilités de décentralisation de ces mécanismes pourrait s'inscrire également dans cette dynamique.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais à présent me pencher sur la question de la gouvernance du développement durable.

Nous voici en train de parler du *développement durable* sans avoir défini ce terme. Je ne crois pas qu'un développement puisse être durable s'il n'est pas doté de mécanismes endogènes d'auto-alimentation. Je crois plus au développement auto-entretenu ou "*self sustained development*", en anglais, qui exclut toute idée de développement fonctionnant avec principalement des ressources extérieures de dons. L'économie visée doit générer des revenus distribués, en partie épargnée, puis l'épargne investie, le tout dans un mécanisme durable. Sans un niveau dynamique qui assure en hausse de longue durée des ressources d'épargne suffisantes pour faire avancer la machine, il ne peut y avoir de développement durable.

Ce mécanisme, vous le voyez, repose aussi sur des comportements. Il doit être alimenté dans le long terme par des ressources humaines ayant une éducation adéquate et une formation continue. C'est dire que le développement "durable" repose fondamentalement sur l'éducation et la formation.

L'adoption de mesures justes et équitables dans ce sens, serait de nature à permettre aux populations démunies, d'accéder à la nourriture, à l'éducation, à la santé, à un toit et à la sécurité.

Mais on construit la sécurité en même temps qu'on la protège contre les velléités totalitaires et toute forme de terrorisme.

Je voudrais mentionner que je ne crois pas qu'on fera face à la destruction des forêts, poumons de l'Humanité, en essayant de remplacer les arbres abattus. Ou de priver les pays des ressources qu'ils tirent de la vente du bois. Je proposerais plutôt que la Communauté internationale rachète des forêts et, sous sa responsabilité, veille à son exploitation rationnelle, sans dommage à l'intérêt général.

J'en viens enfin au problème du désert et de la désertification. Depuis des décennies, je propose que les pays qui ont des morceaux de désert dont ils ne peuvent rien faire les mettent ensemble pour constituer un espace

homogène placé sous la direction d'une *Haute Autorité* chargée du développement économique de cette entité. Sauf erreur les Français avaient, il y a cinq décennies au moins, tenté et réussi un début de reverdissement du désert dans un espace relevant de l'OERS. Les nappes d'eau du désert sont inépuisables, en milliards de m<sup>3</sup> d'eau. De toute façon, créons la Haute autorité et faisons confiance aux scientifiques.

Je vous remercie de votre aimable attention.